MÉMO SÉCURITÉ

CHEF D'ENTREPRISE

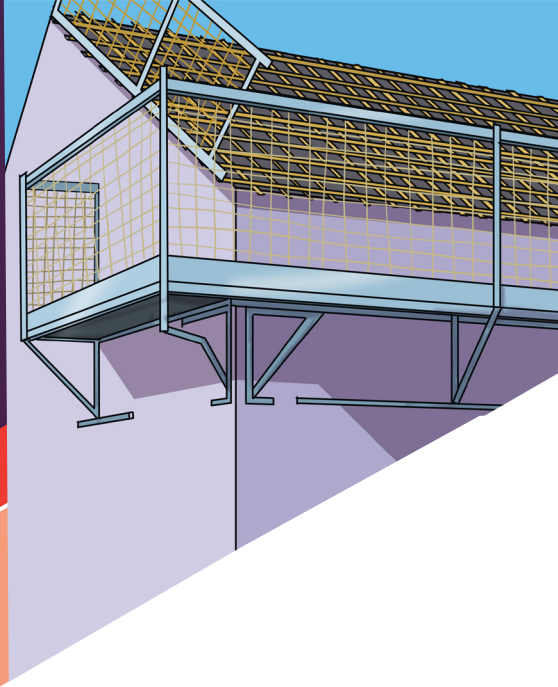

ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT

TRAVAUX EN HAUTEUR :

ÉCHAFAUDAGE SUSPENDU / CONSOLE

Ils assurent une protection collective des travailleurs **mais soyez vigilant car leur utilisation présente des risques.**

OPPBTP

IRIS ST
SANTÉ & SÉCURITÉ DES ARTISANS DU BTP-PAYSAGE

BIEN CHOISIR VOTRE MATÉRIEL ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

LE CHOIX DU MATÉRIEL EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE. IL DOIT ÊTRE ADAPTÉ À LA NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER ET AUX CONTRAINTES DU SITE.

- Sélectionnez un échafaudage en console conforme à la norme NFP 93-354 et respectez la notice du fabriquant.
- Privilégiez un matériau léger (type aluminium) et un plancher anti-dérapant, équipé d'un système anti-soulèvement et de classe 3 (NF EN 12811-1).
- Sélectionnez des filets de sécurité conformes à la norme NF EN 1263-1.
- Adaptez votre échaudage avec des garde-corps de classe A, B ou C (NF EN 13374+A1)

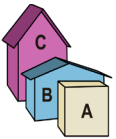

Classe C = pente 30° à 60° si la hauteur de chute inférieure à 5 mètres
Classe B = pente 10° à 30°
Classe A = pente 0° à 10°

- Filets de sécurité, sélectionnez des attaches conformes aux préconisations de la notice du fabricant de filets, de types agrafes, compatibles avec les lisses.

PENSEZ-Y !

La location d'un échafaudage peut être une solution. Elle vous garantie un équipement conforme et en bon état.

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

Les travailleurs qui montent, démontent, utilisent et vérifient les échafaudages doivent avoir suivi une formation adaptée et être en possession d'une **attestation de compétences** délivrée par le chef d'entreprise.
Lors des formations «échafaudages», solliciter le formateur pour adapter le contenu aux spécificités de votre métier en intégrant l'utilisation d'échafaudages en console.

Rappel : Les travailleurs affectés au montage et démontage d'échafaudages sont soumis à un suivi individuel renforcé de leur état de santé. Ils doivent être déclarés aptes par le médecin du travail.

LE MONTAGE

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER CERTAINES RÈGLES POUR MONTER UN ÉCHAFAUDAGE EN TOUTE SÉCURITÉ. LE MONTAGE EST STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES FORMÉES.

- Respectez la notice de montage ou d'utilisation fournie par le fabricant, elle est à conserver sur le chantier.
- Balisez la zone de chantier et limitez l'accès à l'échafaudage (affichage obligatoire).
- Tenez compte des conditions climatiques.
- Si votre chantier est à proximité de réseaux (ex : ligne électrique), anticipez la gestion des risques et suivez la réglementation DT / DICT.
- Respectez une distance de sécurité avec les réseaux électriques aériens en conducteurs nus :
  3m minimum <ou= 50 000 volts et 5m minimum > 50 000 volts.
- Evitez tout contact avec les réseaux isolés.
- Vérifiez l'état des pièces avant le montage et le bon verrouillage de toutes les goupilles.
- Portez les EPI adaptés (casque avec jugulaire, chaussures de sécurité et gants). Attention, port obligatoire du harnais si absence de protection collective pendant le montage.

PENSEZ-Y !

L'installation d'un échafaudage en console est envisageable qu'après une évaluation de la capacité de la structure d'accueil à reprendre les efforts. Lorsque celle-ci n'est pas connue ou incertaine, des essais sur matériau d'accueil sont nécessaires.

Attention, le travail sur échafaudage peut exposer à différents risques :

- Perte d'équilibre, chute de hauteur.
- Chute de matériaux ou matériel.
- Renversement ou effondrement de l'échafaudage.
- Risque électrique (travaux à proximité de réseaux)...

BON À SAVOIR

Si vous n'êtes pas l'entreprise de montage de l'échafaudage, vous devez VALIDER le procès verbal de réception de travaux d'échafaudage établi conjointenement avec l'entreprise de montage. Prêt de l'échaffaudage entre entreprises = convention de mise à disposition.

LE MONTAGE

POUR LE MONTAGE D'UN ÉCHAFAUDAGE EN CONSOLE DEUX OPTIONS SONT POSSIBLES :

1ère option : Le prémontage au sol avant le levage et l'amarrage sur les systèmes de fixation.
2ème option : L'assemblage et l'amarrage en hauteur sur les systèmes de fixations.
Dans les deux cas, réalisez en amont un calepinage afin de bien positionner les points d'ancrage.

Protégez-vous du risque de chutes de hauteurs à toutes les étapes du montage. Privilégiez l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP) ou d'un échafaudage roulant.

L'utilisation d'un système d'arrêt de chute ne doit être envisagé qu'en cas d'impossibilité technique de recourir à une protection collective. Les points d'ancrage ne sont jamais situés sur l'échafaudage ou ses ancrages, ni dans leur zone d'interférence.

BON À SAVOIR

La conduite d'une PEMP est réservée aux personnes formées et disposant d'une autorisation de conduite.

L'utilisation d'un système d'arrêt de chute est strictement réservée aux personnes formées. Référez vous à la notice du matériel utilisé.

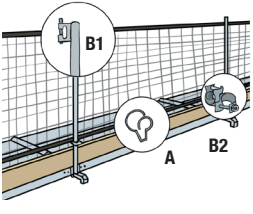

A. Fixation du filet (agrafes)
B. Fixation mécanique des lisses
(B1 bloqueur à clavette / B2 collier)

LES GARDE-COPRS

UTILISATION DE L'ÉCHAFAUDAGE COMME PROTECTION DE BAS DE VERSANT DE TOITURE.

Les dimensions et le positionnement de l'échafaudage en console seront déterminés en fonction du type de travaux à réaliser.

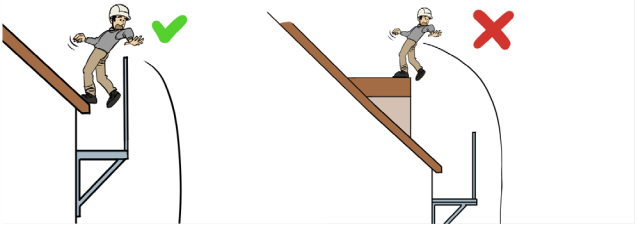

ABOUT D'ÉCHAFAUDAGE

Dans le cas de rives de toiture sans bâtiment mitoyen de même hauteur, les abouts de garde-corps dépasseront de la gouttière pour permettre d'effectuer les travaux de zinguerie en toute sécurité. La continuité entre les gardes-corps présents à l'extrémité de l'échafaudage en console et ceux présents en rives doit être assurée.

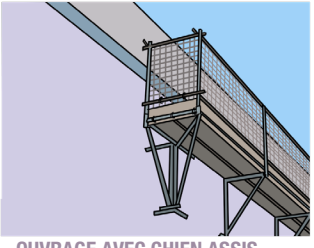

OUVRAGE AVEC CHIEN ASSIS

La hauteur du garde corps de l'échafaudage en console doit être adaptée (surélevée).
Assurez-vous, auprès du fabricant de la possibilité de réaliser cette adaptation.

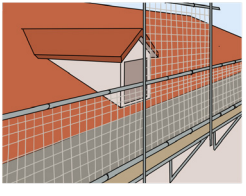

LES SYSTÈMES DE FIXATION

IL EST NÉCESSAIRE D'ADAPTER LE SYSTÈME DE FIXATION DE VOTRE ÉCHAFAUDAGE EN FONCTION DE VOTRE CHANTIER. UNE ÉTUDE PRÉALABLE SERA RÉALISÉE POUR DÉFINIR LE MODE DE FIXATION LE PLUS ADAPTÉ AU BÂTIMENT.

Ancrage par cheville

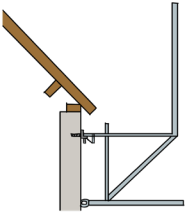

Ancrage traversant

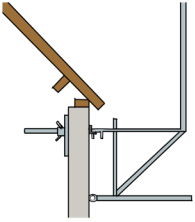

Elingue fixée à la charpente

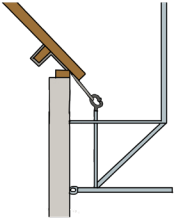

Crosse

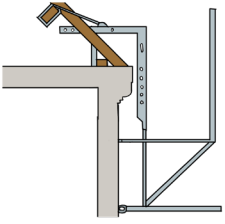

En fonction des résultats de l'étude préalable et pour certaines configurations particulières, un complément de fixation par élingues ou chaines fixées à la charpente pourra être nécesssaire.

L'ACCÈS À L'ÉCHAFAUDAGE

L'ACCÈS À UN ÉCHAFAUDAGE EN CONSOLE PEUT SE FAIRE PAR DEUX MOYENS :

Par l'extérieur de l'ouvrage grâce à :

- Une échelle pour les faibles hauteurs
- Un escalier à montage manuel ou à éléments préfabriqués / sapine d'accès

Quelque soit le moyen d'accès, le garde-corps de l'échafaudage en console doit être équipé d'un portillon à fermeture automatique ouvrant vers l'intérieur de l'échafaudage et positionné en face du débouché de l'équipement d'accès.

Assurez-vous que ce matériel est bien fourni avec l'échafaudage en console.

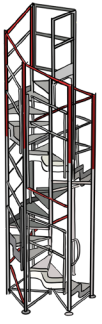

Par l'intérieur de l'ouvrage grâce :

- Au plancher haut de l'ouvrage
- Une fenêtre de toit
- Une ouverture pratiquée dans la toiture

BON À SAVOIR

Si le plancher de l'échafaudage est en contrebas de l'égout de plus d'une hauteur de marche, il est nécessaire de mettre en place des marches provisoires afin de permettre aux opérateurs d'accéder à la toiture et d'en descendre facilement et en sécurité.

LES VÉRIFICATIONS ET L'UTILISATION

LES VÉRIFICATIONS SONT OBLIGATOIRES, ELLES SONT RÉALISÉES PAR UNE PERSONNE FORMÉE ET COMPÉTENTE. LE RÉSULTAT DE CES VÉRIFICATIONS EST NOTÉ DANS LE REGISTRE DE SÉCURITÉ.

L'échafaudage fait l'objet de 3 types de vérifications

- **Vérification avant mise et remise en service :**

Vérification que l'échafaudage choisi répond aux besoins de l'activité et qu'il a été monté et installé de façon sûre, conformément à la notice de montage du fabricant.

- **Vérification journalière :**

Vérification de l'état de conservation. Chaque matin contrôlez visuellement l'échafaudage afin de vous assurez qu'il n'a pas subi de dégradations pouvant générer des situations à risque.

- **Vérification trimestrielle :**

Vérification approfondie de l'état de conservation.

LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION :

- Refermez systématiquement les portillons d'accès.
- Gardez les planchers propres et non encombrés.
- Ne pas surcharger les planchers de l'échafaudage ; respectez la charge admissible indiquée sur le panneau de charge d'exploitation.
- Ne modifiez pas l'échafaudage en cours de travaux. Cela n'est possible que pour les personnes formées ou en faisant ré-intervenir l'entreprise de montage.

LE DÉMONTAGE ET L'ENTRETIEN

LE DÉMONTAGE EST RÉSERVÉ AUX PERSONNES FORMÉES.

- Portez obligatoirement des EPI (gants, casque à jugulaire, chaussure de sécurité).
- Port obligatoire du harnais si absence de protection collective pendant le démontage.
- Vérifiez la quantité et la qualité des amarrages avant le démontage.
- Respectez les préconisations du fabriquant pour le démontage.
- Réalisez le démontage sans précipitation, déposez le matériel au sol pour éviter tout risque de heurt et de détérioration du matériel..
- Rangez les éléments au fur et à mesure dans des casiers/paniers prévus à cet usage.

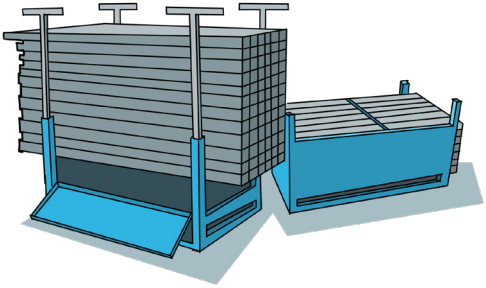

Conservez votre échafaudage :

- À l'abri des intempéries,
- Sur des palettes de stockages ou une remorque pour éviter les manutentions et augmenter sa durée de vie.

PENSEZ-Y !

Il existe des racks pour ranger les éléments de l'échafaudage permettant leur chargement / déchargement avec un chariot à fourches.

EN SAVOIR PLUS

IRIS-ST, pôle prévention des artisans du BTP et Paysage
www.iris-st.org

OPPBTP
www.preventionbtp.fr

Avec le soutien de la DGE, de la CNAM et de Béranger Développement

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION « IRIS-ST LES MÉMOS »

IRIS-ST
2 RUE BÉRANGER
75003 PARIS

Rédigé par l'IRIS-ST en collaboration avec l'UNA CPC de la CAPEB et l'OPPBTP
©IRIS-ST 2021 – Tous droits réservés – Edition N°1